

Burundi : la Société civile reste mobilisée pour la libération de Mbonimpa

PANA, 18 juillet 2014 19.000 signatures en faveur de la libération d'un activiste des droits de l'Homme au Burundi Bujumbura, Burundi - Une pétition en faveur de la libération du président de l'Association de défense des droits de l'Homme et des détenus (Aprodh), Pierre Claver Mbonimpa, a recueilli 19.000 signatures au bout de près de deux mois de circulation au sein des organisations de la Société civile locale, apprend-on de source proche du prévenu. Ces signatures peuvent en apparence paraître peu nombreuses, mais pour le président du Forum pour le renforcement de la Société civile (Forsc, 146 organisations de la Société civile), Vital Nshimirimana, il y a cependant de quoi se réjouir compte tenu des intimidations qui ont été portées contre ceux qui voulaient soutenir la cause du prévenu.

M. Mbonimpa totalise aujourd'hui deux mois de détention préventive à Mpimba, la prison centrale de Bujumbura, pour « atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat » après avoir dénoncé la présence supposée de proches du parti au pouvoir à l'est de la République démocratique du Congo voisine pour des entraînements paramilitaires à des fins qui restent inconnues du large public. Les organisations de la Société civile locale restent mobilisées pour la libération du doyen d'âge des défenseurs des droits humains au Burundi, qui n'avait pas, à yeux, à faire la prison pour des allégations qui demandaient plutôt des enquêtes, dans l'intérêt de la paix et la sécurité du pays. Depuis son arrestation, M. Mbonimpa bénéficie également d'un « vendredi vert » au cours duquel les membres de la Société civile et les autres soutiens s'arrangent pour porter des habits verts, une couleur des tenues des prisonniers au Burundi. La Police est parvenue à mettre fin, par contre, aux klaxons des heures de midi aux quatre coins de la ville de Bujumbura, toujours les vendredis, qui étaient une autre marque de soutien au détenu dont la chaîne de solidarité va au-delà des frontières nationales. La pétition a été déposée, vendredi, la présidence de la République du Burundi afin de sensibiliser les plus hautes autorités de l'Etat au sort peu enviable du détenu de 65 ans. D'autres copies de la pétition de demande de libération de M. Mbonimpa et des enquêtes sur ses allégations ont été déposées au siège de l'Union africaine (Ua) à Bujumbura, au bureau des Nations unies au Burundi (Bnub) ou encore à l'ambassade de la République démocratique du Congo où ont eu lieu les entraînements paramilitaires supposés de jeunes proches du parti au pouvoir. Les autorités de la RD Congo ont néanmoins jusque-là minimisé cette querelle burundo-burundaise qui n'aurait pas de fondement réel sur le terrain. Le Bnub, quant à lui, a été sanctionné par le gouvernement burundais par le renvoi d'un de ses diplomates en charge des questions politiques et sécuritaires pour avoir également soutenu la thèse de l'armement de jeunes affiliés au parti au pouvoir à l'approche des élections au Burundi. L'Ua, de son côté, a également appris, ces derniers temps, à faire preuve de courage par des prises de position fermes en faveur du respect des droits de l'Homme qui pèsent dans un mauvais climat électoral au Burundi. La Commission africaine des droits de l'Homme a sorti, mardi, une déclaration dans laquelle elle s'indignait de la détention prolongée de M. Mbonimpa et demandait sa libération immédiate.